

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 11/09/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 septembre 2024

N° 49-2024

Membres en exercice : 9

Présents : 8

Absents : 1

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Dix Neuf Septembre à 18 heures
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Représentés :
0

Pour : 8

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, GILHET B, THEULE JC,
VEDEL P, STEHLE C, KROGSDAHL A

Contre : 0

Abstention :
0Absents : NICAISE V.Secrétaire de séance : MORESMAU JP.

Objet : Déplacement et mise en valeur de l'Autel dit de Guilhem
Demandes de subventions – Nouveau plan de financement

Annule et remplace la délibération 34-2024 du 14 mai 2024.

Le Maire de LA COMMUNE DE SAINT GUILHEM LE DESERT informe l'assemblée :

La commune de Saint-Guilhem a confié à l'agence Duthilleul l'étude en vue du déplacement et de la mise en valeur de l'autel médiéval de Guilhem. Le projet présenté aux services de la DRAC ainsi qu'à la communauté religieuse a reçu un accueil très favorable.

Il consiste à déplacer ledit autel dans l'absidiole sud qui sera réaménagée (reprise du sol, des soubassements, des parements verticaux et des voûtes, des vitraux ...).

Une mise en scène replaçant l'objet dans son contexte liturgique est prévue. Une médiation expliquant l'autel, son histoire et son iconographie sera mise en place.

Afin de valoriser l'autel, un éclairage adapté sera installé ainsi qu'un dispositif de mapping permettant aux visiteurs d'appréhender toute la gamme chromatique qu'il présentait.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève en totalité à 178 880 € HT mais sera scindé en 2 parties : l'aménagement et la restauration.

M. le Maire propose le plan de financement suivant :

1- AMENAGEMENT				
Dépenses		Recettes		
Aménagement mobilier	23 100 €	Subvention Drac	0 %	0 €
Option banc contre le mur	4 990 €	Subvention Région	25 %	28 470 €
Mise en lumière et cablage	29 400 €	Subvention Département	25 %	28 470 €
Option : cadreur pour autel et cagarols	16 490 €	Communauté de communes	20 %	22 776 €
Muséographie	34 650 €	Autofinancements	30 %	34 164 €
Installation Vierge	5 250 €			
Total aménagement	113 880 €			113 880 €

2- RESTAURATION				
Ouvrage installation de chantier	15 762 €	Subvention Drac	50 %	32 500 €
Ouvrage maçonnerie pierre de tailles	45 607 €	Subvention Région	15 %	9 750 €
Ouvrage de vitrail	3 631 €	Subvention département	15 %	9 750 €
		Autofinancement	20 %	13 000 €
Total restauration	65 000 €			65 000 €

Le Conseil Municipal entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

- Approuve la réalisation du projet présenté estimé à 178 880 HT

- Approuve le plan de financement exposé

- Autorise le Maire à solliciter les subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement

- Autorise le Maire à modifier, si besoin et sans augmentation de la dépense, le plan de financement prévisionnel ainsi présenté,

- Autorise le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet et à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions ».

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.

Le / La secrétaire de séance,

